

Déclaration assermentée

Je, soussigné, Basile Angelopoulos, avocat, déclare sous mon serment d'office et affirme solennellement, les faits suivants :

1. La Commission a réussi à dévoiler par son travail, au bénéfice de tous, le type de système qui semble avoir été mis en place à Laval à l'insu de tous les élus, sauf un. Il va de soi qu'un tel système a besoin d'une clandestinité absolue pour opérer, survivre et perdurer, comme cela semble avoir été le cas à Laval. Je n'avais rien à voir avec cela et je n'avais aucun soupçon quant à son existence même.
2. Je tiens à rectifier votre affirmation concernant ma présidence du comité exécutif de Ville de Laval. J'ai été président du comité exécutif pendant seulement 12 jours à la suite de la démission du maire, en novembre 2012, puis cinq autres jours, à la suite de la démission de son premier remplaçant, en juin 2013. J'ai cependant été membre du comité exécutif de 2005 à 2009 puis vice-président de 2009 à 2013.
3. J'ai veillé aux intérêts de la Ville de Laval en ma qualité d'administrateur public et les faits objectifs, les indicateurs publics et les rapports d'experts le corroborent amplement.
4. Durant les 16 années où j'ai été élu, Ville de Laval a enregistré des performances exceptionnelles et répétées à de multiples niveaux, qui ont été remarquées et bénéfiques pour ses citoyennes et citoyens.
5. Durant une bonne partie de la période durant laquelle j'ai été élu, la région de Laval a enregistré des investissements privés records de plus d'un milliard de dollars par année pendant plusieurs années, tel qu'il appert, *inter alia*, des rapports annuels de Laval Technopole.
6. La gestion des fonds publics lavallois durant la période où j'ai été élu a aussi généré, année après année, des surplus financiers qui ont permis de créer des réserves de plusieurs centaines de millions de dollars. Les états financiers audités de Ville de Laval le démontrent.
7. Le déficit actuariel des régimes de retraites des employés de Ville de Laval a aussi été réduit de plusieurs dizaines de millions de dollars à même les budgets courants, tel qu'il appert aux états financiers audités de Ville de Laval des dernières années.
8. Les décisions de l'administration à laquelle j'ai participé à titre d'élu ont amélioré les capacités de production d'eau potable, de traitement des eaux usées et l'entretien des infrastructures municipales, tel qu'il appert aux états financiers vérifiés.
9. Très peu de municipalités québécoises investissaient autant d'argent que Laval pour l'amélioration des infrastructures à même le budget courant plutôt que par le financement à long terme.
10. De banlieue-dortoir, Laval est devenue, au cours de ces années, une ville autonome en pleine expansion, obtenant un réseau de stations de métro, une université prestigieuse, des infrastructures routières, autoroutières, un pont et un amphithéâtre majeur.

11. Tous ces accomplissements ont de plus été réalisés sans aucune hausse réelle du compte de taxes foncières résidentielles moyen des Lavalloises et des Lavallois, tel qu'il appert aux budgets annuels et aux états financiers de Ville de Laval pour la plupart de ces 16 ans.
12. Pour un bon nombre de ces années, il y a eu un gel du compte de taxes foncières résidentielles moyen, ce qui équivaut en réalité à une baisse de taxes compte tenu des taux d'inflation annualisée.
13. Les quelques fois au cours desquelles des hausses du compte de taxes foncières résidentielles moyen ont été annoncées, les majorations ont toujours été contenues à l'intérieur de l'indice des prix à la consommation, tel qu'il appert aux budgets annuels et états financiers vérifiés de Ville de Laval.
14. Ces faits ont été réalisés tout en réduisant la dette de Ville de Laval, tel qu'il appert aux budgets annuels et états financiers vérifiés de Ville de Laval. Durant la même période, la dette moyenne des grandes villes québécoises augmentait.
15. La firme de notation financière de réputation mondiale Standard & Poor's a pendant plusieurs années décerné une cote de crédit très favorable à Ville de Laval. En 2012, elle a même porté à la hausse la cote de crédit décernée à Ville de Laval, à AA positive. Cette évaluation est la meilleure évaluation décernée à une municipalité québécoise, dépassant l'évaluation accordée au gouvernement du Québec et même celle de la société d'État Hydro-Québec. Cette évaluation est basée sur la performance budgétaire, la solidité des liquidités, la croissance économique de la Ville et l'équipe de gestionnaires. Cette notation est d'autant plus importante qu'elle, *inter alia*, réduit les frais de financement de la Ville.
16. J'ai veillé, au meilleur de mes capacités et de ma connaissance, aux intérêts de la Ville de Laval, pendant les 16 ans que j'ai servis à titre d' élu. Je suis fier des résultats obtenus.
17. Je joins aussi, sous pli, mon allocution de départ, prononcée en avril 2013, dans laquelle je souhaite que les défis que pose tout le questionnement actuel sur les mœurs politiques ne découragent pas les gens à faire du service public, mais plutôt le contraire, à les stimuler à faire le choix de contribuer à la société et à y voir une exigence supplémentaire pour que la politique soit mieux perçue, mieux appréciée.
18. Les travaux de la Commission ont déjà contribué pour beaucoup en ce sens. D'aucuns conviennent que la démocratie est un système imparfait, mais combien respectueux des droits et libertés de chacune et chacun! J'espère que les commissaires sauront préserver la confiance du public dans leurs élus. J'ai toujours assumé que notre rôle d'élus est de servir la société pour améliorer le sort de leurs concitoyennes et concitoyens. Loin d'être naïf, je crois que c'est encore et toujours la motivation de la grande majorité des élus (es). C'est ainsi que j'ai abordé l'importance de ma participation à la vie démocratique et le sérieux que j'ai consacré à mon travail d' élu.
19. Conclure que je n'ai pas veillé aux intérêts serait faire fi du travail, des résultats et de mon dévouement durant 16 ans. Et les faits objectifs, documentés et crédibles,

confirment à quel point j'ai, au meilleur de mes capacités et de ma connaissance, veillé aux intérêts de Ville de Laval.

LAVAL, le 4 mai 2015,

[REDACTED]
BASILE ANGELOPOULOS

Affirmé solennellement devant moi,
à Laval, ce 4 mai 2015

[REDACTED]
Commissaire à l'assermentation pour tous
les districts du Québec

